



**HAL**  
open science

## L'arrivée, l'accueil et le séjour de jeunes migrants dans unecommune rurale de la Loire

Christophe Dargère

► **To cite this version:**

Christophe Dargère. L'arrivée, l'accueil et le séjour de jeunes migrants dans unecommune rurale de la Loire. Migrations Société, 2022, 187, pp.111 - 127. 10.3917/migra.187.0111 . halshs-04715513

**HAL Id: halshs-04715513**

**<https://shs.hal.science/halshs-04715513v1>**

Submitted on 6 Oct 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'arrivée, l'accueil et le séjour de jeunes migrants dans une commune rurale de la Loire

## *Analyse des processus de discrimination*

*Par Christophe Dargère\**

Il semble aujourd'hui plus facile d'utiliser l'expression hasardeuse « crise des migrants »<sup>1</sup> que de s'interroger sur la « condition des migrants » ou de réfléchir à la « complexité du phénomène migratoire ». En effet, la plupart des médias mobilisent un registre langagier peu adapté, en recourant à des euphémismes à tout le moins maladroits quand il s'agit de couvrir le sujet de la migration. L'absence de rigueur et de profondeur dans l'analyse, l'ethnocentrisme et le populisme de certains journaux semblent éloignés du drame humain vécu notamment par de jeunes mineurs qui ont parfois subi un exode forcé, voire des formes de déportation en certaines circonstances. L'utilisation du

---

\* Chercheur associé au Centre Max Weber (Université Jean Monnet de Saint-Étienne).

1. Comme l'ont souligné de nombreux auteurs, les expressions « crise des migrants » ou « crise migratoire » tendent à atténuer la responsabilité des États d'accueil dans la gestion des récentes vagues migratoires. Voir notamment : CARLIER, Marine ; DE COUSSEMAKER, So-lange, « Ce n'est pas une crise des migrants mais une crise des politiques d'hospitalité (entretien avec Karen Akoka) », *Projet*, n° 360, octobre 2017, pp. 77-83.

terme « crise » renvoie ainsi, selon un processus égotique, aux difficultés rencontrées par l'Europe à mettre en place des mesures d'accueil adéquates. Ce détournement relègue au second plan les souffrances et les destins dramatiques de ces êtres humains qui tentent de prendre leur destin en main en fuyant leur pays, dans beaucoup de cas, pour tourner le dos à la misère, à la famine, à l'oppression, à la guerre et à la dictature, afin d'envisager un monde meilleur.

La montée des nationalismes, le sentiment d'invasion, le repli identitaire et les diverses formes d'inquiétude suscitées par cette migration perçue comme massive, contribuent à renforcer les politiques d'extrême droite, qui en profitent pour attiser la haine auprès d'un électorat parfois dépourvu de sens critique, manipulé par les réseaux sociaux et abreuvé par les *Fake News*<sup>2</sup>. D'autres, qui mettent au premier plan l'humanisme, l'ouverture culturelle, les sentiments universalistes et l'empathie, assistent à ce double spectacle difficilement supportable : des populations en exil se fauillant en Europe au milieu de populations et de gouvernements qui ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente sur le sujet.

Dans les moindres recoins de notre « Vieux Continent », le phénomène migratoire réinterroge actuellement un nombre conséquent de principes et de traités, tout en pointant les dysfonctionnements éthiques et politiques de l'Union européenne (UE) sur le sujet, une UE incompétente et dépassée, incapable de répondre de manière collégiale<sup>3</sup> à cette urgence humanitaire qui, chaque soir, apparaît sur nos écrans de télévision<sup>4</sup>. Cette impuissance récurrente participe sans aucun doute au renforcement et à la consolidation du sentiment anti-européen, pour des raisons qui devraient être opposées à celles qui permettent l'exacerbation des sentiments nationalistes. L'Europe étant incapable de résoudre ce drame humain qui se déroule en son sein<sup>5</sup>, sa légitimité s'avère être profondément et durablement écornée. Elle est écartelée entre ceux qui lui en veulent parce qu'elle ne les protège pas des flux migratoires et ceux qui lui reprochent de ne pas trouver de solution viable pour les êtres humains qui font et sont ces flux de la souffrance et de la honte.

- 
2. Les *Fake News*, que l'on peut traduire par "fausses informations", sont des nouvelles mensongères diffusées dans le but de manipuler ou de tromper le public.
  3. Sur la politique migratoire de l'Union européenne, lire notamment le dossier suivant, paru dans la revue *Migrations Société* : EL QADIM, Nora, "Les politiques migratoires de l'UE dans la tourmente" (dossier), *Migrations société*, vol. 33, n° 186, octobre-décembre 2021, pp. 1-115.
  4. BOLTANSKI, Luc, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris : Éd. Métailié, 1993, 288 p. (voir p. 67).
  5. MARÉ, Cyril, *L'immigration choisie*, Paris : Éd. Studyrama, 2017, 176 p. (voir p. 49).

C'est dans ce contexte que le démantèlement de « la jungle de Calais » fut organisé, en octobre 2016. Les migrants de Calais, dont la majorité transite par la France dans le but de gagner le Royaume-Uni<sup>6</sup>, sont ensuite répartis sur l'ensemble du territoire français. Il est décidé que 66 d'entre eux, des jeunes âgés de 14 à 17 ans, seront hébergés dans la commune rurale de Saint-Denis-de-Cabanne. L'arrivée programmée de ces jeunes réfugiés<sup>7</sup> en provenance de Calais dans cette petite bourgade ligérienne, s'inscrit dans cette perspective macro-historique. Les faits qui se sont déroulés pendant quelques mois, à partir de l'annonce, en septembre 2016, de l'arrivée des jeunes migrants en novembre 2016 jusqu'à leur départ en février 2017, constituent un échantillon de tous les comportements humains qui peuvent émerger en pareilles circonstances. Cet événement macro-historique s'invitant brutalement dans la quiétude du cheminement paisible d'un village rural d'environ 1 300 âmes et cette confrontation forcée avec l'actualité internationale, permettent de saisir des mécanismes sociétaux de grande envergure, notamment en ce qui concerne la stigmatisation exacerbée dont ces jeunes, majoritairement originaires d'Afrique de l'Est<sup>8</sup>, furent la cible, pendant une période qui va de l'annonce de leur venue à celle actant la fermeture du centre, au moment de leur départ.

Nous exposerons ces diverses formes de stigmatisation dans les deux parties qui structurent cet article. Nous reviendrons en tout premier lieu sur le déroulement de la réunion d'information relative à la venue des mineurs isolés dans la commune de Saint-Denis-de-Cabanne, puis nous examinerons la couverture médiatique de la venue, de l'accueil et du séjour de ces jeunes migrants par la presse locale, en particulier par *Le Pays Roannais*, principal journal de la région. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur diverses techniques d'enquête en fonction des éléments traités. Le premier point abordé s'appuie sur un recueil de dix entretiens réalisés quelques jours après la réunion d'information. Il est complété par une recherche ethnographique réalisée à partir d'une posture de bénévole (animation sportive) dans et autour du *Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés (CAOMI)*

---

6. Entre autres, voir l'article bien documenté de Djamel MEZINE, "La 'jungle' démantelée avant fin 2016 par vagues de départs massifs en France ?", *La voix du nord*, 12 septembre 2016.

7. Nous employons ce terme pour désigner des migrants aux profils très variés (certains ont introduit une demande d'asile en attente d'instruction, et d'autres non), mais qui n'ont pas été reconnus comme réfugiés au sens de la Convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés.

8. LE PROGRÈS, "Soixante-six migrants sont arrivés au centre de la Durie", le 8 novembre 2016, <https://www.leprogres.fr/loire/2016/11/08/soixante-six-migrants-sont-arrives-au-centre-de-la-durie>.

(à raison de quelques heures par semaine durant la durée complète du séjour des jeunes migrants à Saint-Denis-de-Cabanne). Le second point mobilise l'étude documentaire de la presse locale qui a « couvert » l'événement, une étude qui reprend l'intégralité des publications du *Pays Roannais*, parues avant même l'arrivée des réfugiés jusqu'au lendemain de leur départ.

## Une réunion d'information sous haute tension

Suite à l'officialisation par la sous-préfecture de Roanne de la réquisition et de la mise à disposition du château de la Durie (habituellement un centre de vacances pour l'entreprise EDF), situé à Saint-Denis-de-Cabanne, pour recevoir des jeunes mineurs isolés en provenance de la « jungle de Calais » consécutivement à son démantèlement, les instances officielles ont organisé une réunion d'information destinée à la population.

### *Quelques éléments de décor...*

Cette réunion, à laquelle étaient conviés les habitants du village, s'est déroulée dans la salle des fêtes de Saint-Denis-de-Cabanne le mercredi 14 septembre 2016, en fin de journée. Les participants et la presse font état de la présence de plusieurs centaines de personnes, peut-être 500 ou 600. L'ambiance est surchauffée du simple fait de la chaleur encore estivale en cette mi-septembre, mais pas uniquement... et les élus locaux sont obligés de filtrer les entrées : faute de places, seules les personnes du village ont le droit d'entrer. De ce fait, un nombre important d'individus sont obligés de rester à l'extérieur, et parmi eux des militants du *Front national* (FN)<sup>9</sup> et de groupuscules d'extrême droite. Aline, retraitée, décrit ce climat électrique :

« À mon arrivée, comme demandé par M. le Maire, je ne suis pas rentrée dans la salle afin de laisser l'accès aux habitants de Saint-Denis [Saint-Denis-de-Cabanne]. Très vite, j'ai ressenti des tensions. Un groupe de jeunes gens (essentiellement des hommes trentenaires) sont enveloppés dans des drapeaux bleu-blanc-rouge. Ils étaient excités et se tenaient à l'extérieur vers la porte, certains étaient accrochés aux barreaux des fenêtres pour voir ce qui se passait à l'intérieur. Dès le début de l'intervention (des haut-parleurs avaient été installés), ce groupe s'est mis à crier, nous empêchant de suivre. Lorsque je leur ai demandé (gentiment) d'écouter, je me suis fait insulter. Le groupe était derrière

---

9. Fondé en 1972, le *Rassemblement national* (RN), dénommé *Front national* (FN) jusqu'en 2018, est un parti politique français classé à l'extrême droite sur l'échiquier politique.

moi, je suis restée digne, mais j'avoue que j'ai eu peur de cette violence verbale qui s'accompagnait de gestes ».

Sophie, enseignante, fait état d'une impression similaire :

« Dès les abords de la salle communale, on sentait une vive tension. De nombreuses personnes attendaient dehors, un haut-parleur diffusait les propos tenus à l'intérieur, réservé aux habitants de Saint-Denis [Saint-Denis-de-Cabanne]. Il y avait des gendarmes présents à l'entrée ».

Alain, ouvrier, et Marc, technicien, exposent cette même tension préalable :

« Nous étions dehors, car la salle était déjà pleine. Devant la porte, il y avait de nombreuses personnes surexcitées, bourrées d'amertume, de haine et de violence. Nous entendions les mots sans percevoir les visages des personnes à l'intérieur. Des habitants sont sortis et partis à cause de la tournure des événements ».

« L'entrée dans la salle donnait le ton de la réunion. Des personnes extérieures avec des propos haineux nous accueillaient ».

Enfin, Adam, enseignant, remarque que dès l'entrée du village une banderole au contenu raciste annonce l'orientation que prendront les débats :

« Le mercredi soir, je pars pour Saint Denis [Saint-Denis-de-Cabanne]. Avant de découvrir le village, je lis l'immense banderole accrochée à l'entrée et suis choqué des propos haineux et racistes qu'elle contient ».

Voyons désormais, une fois le décor planté, comment les débats se sont poursuivis.

### ***Déroulement de la réunion d'information***

Le sous-préfet de Roanne, le maire de Saint-Denis-de-Cabanne, le responsable local de la gendarmerie, le responsable de l'association en charge de l'accueil des migrants ont animé et encadré tant bien que mal les débats, sous le contrôle de plusieurs gendarmes réquisitionnés pour la circonstance. Après la présentation de la situation et l'évocation de l'accueil des migrants, plusieurs questions ont été posées par les participants. Une confusion généralisée s'installa : s'entremêlèrent alors la sidération, la récupération politique, les mes-

sages de paix et les discours de haine<sup>10</sup>. Ceux-ci l'emportèrent et la discussion devint impossible selon Richard, éducateur, et Adeline, mère au foyer :

« Les craintes, les peurs irrationnelles ont pris le dessus. À aucun moment le dialogue n'était possible. La haine l'emportait. Il devenait impossible de dialoguer ».

« Il y a effectivement de nombreuses incertitudes, peurs et frustrations mais nous avons assisté à un déni de démocratie, à un rappel des heures sombres de l'Histoire où la vindicte populaire oublie les principes mêmes de liberté d'expression et de respect des individus. Nous avons assisté à une réelle tentative (réussie) d'intimidation. De nombreuses personnes étaient choquées et contre la violence des propos tenus, mais n'osaient pas intervenir craignant d'être prises à partie. Cela s'appelle de la terreur. Il y avait, en effet, une volonté de terroriser les défenseurs d'avis contraires par une attitude agressive et violente ».

À partir de là se sont multipliées les questions illustrant la méfiance et les peurs de certains participants, comme le soulignent Juliette, étudiante, et Marcel, cadre :

« Viennent ensuite les questions "citoyennes" des habitants, celles suggérées par l'affiche : les agressions, le vol, la sexualité, le viol, accompagnées d'applaudissements ou même de slogans ».

« On a des réclamations pratiques comme la remise en marche de l'éclairage public toute la nuit, la présence permanente des gendarmes, l'enfermement constant des jeunes, [ou des questions sur] le coût de leur prise en charge. On a aussi les demandes déplacées telles que, par exemple, "comment va-t-on assouvir leurs besoins sexuels ?" ».

« Globalement, les migrants devenaient une horde de sauvages, qui allaient déferler sur le pays, piller, violer et tout raser [...]. Toute humanité avait disparu : les migrants en étaient dépourvus ».

### ***Choses dites***

Nous reviendrons ici, en détail, sur les propos les plus extrêmes qui ont été tenus lors de la réunion. Précisons d'emblée que ces propos illégaux qui constituent une incitation à la haine raciale et à la violence, mais aussi au meurtre (certains de ces propos ont d'ailleurs fait l'objet

---

10. GOFFMAN, Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Éditions de Minuit, 1975, 175 p. (voir p. 19).

de poursuites...) demeurent la propriété de quelques extrémistes qui sont venus pour en découdre avec le débat démocratique en instaurant un climat de terreur destiné à faire taire les propos bienveillants et humanistes. Selon les témoins de la réunion, une grande majorité est restée silencieuse et a très mal vécu le déroulement des débats, tant le climat était violent et inextricable.

Plusieurs participants indiquent avoir ressenti, à l'issue de la réunion d'information, de la culpabilité et de la frustration. Lors des entretiens, les propos les plus choquants nous ont été rapportés par les personnes présentes à la réunion :

« Les migrants sont des barbares, ils vont prendre notre travail, ils vont violer nos filles et nos femmes ».

« Il faut les enfermer et les empêcher de sortir : des fils barbelés, et la lumière toute la nuit sur le château ».

« Il faut les supprimer, retour au four crématoire ».

« Y a qu'à les couler en utilisant des sous-marins pour couler les bateaux des réfugiés ».

« Il faut remettre en route les chambres à gaz ».

« Des têtes sur des pics ».

« On brûle le car quand ils arrivent ».

« On fait un *ball-trap* [tir aux pigeons] quand le car arrive ».

Considérant que ces propos se suffisent à eux-mêmes, nous nous abstenons de nous livrer à une quelconque interprétation. Au final, les sentiments de frustration et de sidération ressentis par la majorité silencieuse se sont transformés en « énergie positive » puisque ces débats ont incité de très nombreuses personnes à venir en aide aux jeunes migrants, avec l'idée sous-jacente qu'elles ne cautionnent pas ces propos et qu'elles ne sont pas « *comme ça* ». La volonté générale de bien accueillir les migrants et de donner de sa personne fut exacerbée par le désarroi silencieux et passif vécu le jour de la réunion. Les processus macro-historiques qui fabriquent la grande histoire s'invitent parfois dans les configurations locales, comme cela s'est produit à Saint-Denis-de-Cabanne. Aussi n'est-il pas surprenant d'identifier dans les propos relatés par les témoins de la réunion une évocation de la grande histoire (« horde barbare », « être sous la Terreur », « être sous l'Occupation », etc.). Ces propos ont la fonction de repérer, de caractériser et d'ancrer dans des espaces lisibles des événements micro-historiques.

### ***Amalgame entre terrorisme et migration***<sup>11</sup>

Quelques jours après cette réunion, qui, comme nous avons pu l'observer, laissera des traces chez de nombreuses personnes, Yves Nicolin, le député-maire de Roanne (chef-lieu de l'arrondissement dont fait partie Saint-Denis-de-Cabanne et sous-préfecture du département de la Loire) rédige une lettre à l'attention du président de la République qu'il relaie dans les médias. Dans sa lettre datée du 20 septembre 2016, Yves Nicolin décrit un climat très tendu, notamment depuis qu'il a été révélé que Rachid Kassim, ce djihadiste français membre de l'organisation État islamique et suspecté d'être le commanditaire de plusieurs attentats et tentatives d'attentats en France, était né à Roanne. L' élu regrette la récupération politique de cette information que les opposants à la présence des jeunes migrants à Saint-Denis-de-Cabanne n'hésitent pas à associer avec la venue des réfugiés de Calais :

*« Le député-maire de Roanne Yves Nicolin a écrit au président François Hollande. Il veut l'alerter sur le climat qu'il juge "nauséabond" à Roanne depuis la révélation de l'identité de Rachid Kassim et il s'inquiète de l'arrivée de migrants à Saint-Denis-de-Cabanne, dans le Roannais. Yves Nicolin dit son "inquiétude quant au climat qui règne dans le Roannais depuis que l'identité de Rachid Kassim a été révélée au grand public". Et puis il fait le lien avec la réunion de Saint-Denis-de-Cabanne, la semaine dernière, réunion extrêmement tendue sur l'arrivée de migrants dans cette petite commune. Des représentants de la Préfecture ont été pris à partie. Une enquête pour incitation à la haine raciale a été ouverte »*<sup>12</sup>.

Lors de son édition du jeudi 22 septembre 2016<sup>13</sup>, *Le Pays Roannais*, journal local hebdomadaire, ne fait aucune mention de cette lettre du maire de Roanne. Pourtant, la une du journal convoque curieusement les deux préoccupations du député-maire relayées, deux jours auparavant, par le site web de *France Bleu*. En effet, la première page du journal contient les deux titres suivants : « *Les réfugiés ne sont pas les bienvenus à Saint-Denis* » et « *Roanne : coup de filet antiterroriste* ». Ces deux articles, au milieu de la une, sont superposés de telle manière qu'on les lit forcément dans la continuité, les autres titres publiés sur cette même page étant écrits en caractères nettement plus petits, et

11. Voir : Christophe DARGÈRE, "L'accueil d'un groupe de réfugiés en provenance de 'La jungle de Calais' en milieu rural : exemple d'un double amalgame", *Les cahiers de la LCD*, n° 7, 2018, pp. 155-163.

12. FRANCE BLEU SAINT-ÉTIENNE LOIRE, "Rachid Kassim, migrants à Saint-Denis-de-Cabanne : Yves Nicolin écrit à François Hollande", le 20 septembre 2016, <https://www.francebleu.fr/infos/politique/rachid-kassim-migrants-saint-denis-de-cabanne-yves-nicolin-ecrit-francois-hollande-1474390167>.

13. Voir l'édition du *Pays Roannais* du jeudi 22 septembre 2016, n° 3703.

présentés sur la gauche de la page. L'article intitulé « *Les réfugiés ne sont pas les bienvenus à Saint-Denis* » est écrit avec une police de caractère d'une grosseur inhabituelle, celui sur le terrorisme « *Roanne : coup de filet antiterroriste* » est complété par la photo assez impressionnante de plusieurs policiers cagoulés pour ce qui semble être une opération musclée. Il ne conviendrait pas d'épiloguer sur cette très étonnante coïncidence : un amalgame identique à deux jours d'intervalle, sur une même actualité, au même endroit.

Intéressons-nous maintenant à la lecture que l'on peut faire de ces deux amalgames. Quand il s'invite dans le débat public, l'amalgame adopte une fonction politique et véhicule un message idéologique. Ainsi, *Le Pays Roannais*, en accolant sur la même une des articles sur l'arrestation d'un terroriste islamiste et le fait que les migrants ne soient pas les bienvenus à Saint-Denis-de-Cabanne associe « *terroriste* » et « *migrants* », au même titre qu'Yves Nicolin dans le courrier qu'il a adressé au président de la République. Cette association travestit l'identité de tout un groupe social<sup>14</sup>, et pour ce qui explique sa présence sur le territoire français, et pour ce qui relève du sens qu'il donne à son parcours migratoire. En ce sens, l'amalgame est très lourd de conséquences : « *Les terroristes sont ainsi "désignés" parmi la population des réfugiés, laquelle est "étiquetée" : c'est un vivier de terroristes. Tel est donc le résultat de ce double amalgame : a minima une confusion plus que maladroite produite par un manque de connaissance sur le sujet, a maxima une prise de position politique malintentionnée et discriminante* ». <sup>15</sup>

## Une presse locale omniprésente

Le journal *Le Pays Roannais*, qui paraît tous les jeudis, est une véritable institution dans la région roannaise. Dans les villages, les habitants vont « au Pays », c'est-à-dire qu'ils se rendent le jeudi soir dans les cafés pour acheter la nouvelle édition hebdomadaire paraissant ce jour-là, commenter l'actualité, le tout dans un cadre convivial et respectueux des coutumes locales. Des commerces organisent même des repas « Spécial Pays » ces soirs-là. Créé en 1945, ce journal politique à l'origine, a modifié sa ligne éditoriale dans les années 1960 pour devenir un journal d'information généraliste. Il couvre la vie locale dans tous les domaines, et s'érige en pilier incontournable de lecture pour toutes les

---

14. Voir le chapitre "Les transformations de l'identité" rédigé par Anselm STRAUSS dans *Miroir et masques, une introduction à l'interactionnisme*, Paris : Éd. Métailié, 1992, 194 p. (voir pp. 95-110).

15. DARGÈRE, Christophe, art. cité (voir p. 161).

générations en tant que fervent défenseur du monde rural. Fort de cette légitimité incontestable et incontestée, le journal a tout naturellement couvert la venue des réfugiés à Saint-Denis-de-Cabanne, de manière constante, calamiteuse, irresponsable et souvent à charge<sup>16</sup>. Nous proposons d'examiner de plus près le traitement médiatique par ce journal de la présence des jeunes migrants dans ce village ligérien.

#### ***La une de l'édition du 22 septembre 2016 du Pays Roannais***

Cette parution est reliée à celle de la semaine précédente, puisqu'elle relate, à sa manière, la réunion d'information du 14 septembre et que c'est elle qui fait l'amalgame entre terrorisme et réfugié que nous venons d'aborder. Le titre de la une, situé en pleine page (au-dessus donc du titre et de la photo relatifs au terrorisme) est une affirmation : « *Les réfugiés ne sont pas les bienvenus à Saint-Denis* ». Deux sous-titres accompagnés de texte donnent le ton :

« Hostilité. Lors d'une réunion houleuse, la population dionysienne a fait part, dans une assez large majorité, de ses inquiétudes quant à la venue de migrants dans le village, d'ici quelques semaines ».

« Politiques. Le *Front national* et la droite dénoncent en des termes crus cette installation, quand François Bayrou salue la réaction de René Valorge ».

Reprenons donc le titre « *Les réfugiés ne sont pas les bienvenus à Saint-Denis* ». Sans trop rentrer dans les détails, de prime abord, il nous vient trois séries de questions. Premièrement, qui parle ? Au nom de qui ? L'auteur de ce titre exprime-t-il son point de vue ou se fait-il le porte-parole d'un groupe ? Le rôle de la presse consiste-t-il à agir comme le porte-parole d'une opinion publique (qui pour le coup existerait bel et bien, malgré les mises en garde judicieuses de Pierre Bourdieu<sup>17</sup>) ? Dans un deuxième temps, il convient de se demander pourquoi cette idée n'est pas amenée sous la forme d'une question, d'une hypothèse. Pourquoi ce titre est-il une affirmation, pourquoi est-il nécessaire ici de véhiculer le discours de l'évidence et non celui de la pondération, de la modération et de l'objectivation ? Enfin, une troisième série d'interrogations porte sur la représentativité de l'opinion relayée dans le journal comme celle de la majorité. Sur quelle enquête statistique, à partir de quel quota de personnes interrogées,

---

16. OGIEN, Albert, "Les théories de la désignation", in : OGIEN, Albert, *Sociologie de la déviance*, Paris : Éd. Armand Colin, 1995, 231 p. (voir pp. 103 et suivantes).

17. BOURDIEU, Pierre, "L'opinion publique n'existe pas", *Les temps modernes*, n° 318, janvier 1972, pp. 1292-1309.

de quel type de sondage, de quelles données quantitatives et/ou qualitatives l'affirmation « *Les réfugiés ne sont pas bienvenus à Saint-Denis* » repose-t-elle ?

À tout le moins, ce titre est l'objet d'un manque de rigueur et de professionnalisme qui fait fi des règles élémentaires de toute approche journalistique sérieuse, éthique et déontologique<sup>18</sup>. Le sous-titre « *Hostilité* » ainsi que le texte qui le commente « *Lors d'une réunion houleuse, la population dionysienne a fait part, dans une assez large majorité, de ses inquiétudes quant à la venue de migrants dans son village* » comportent, là encore, une affirmation qui pose question sur le parti pris du journal. Il est précisé qu'une « *assez large majorité* » d'habitants de Saint-Denis-de-Cabanne avait « *des inquiétudes* ». L'on remarque d'ores et déjà une contradiction entre le titre global « *Les réfugiés ne sont pas les bienvenus à Saint-Denis* »<sup>19</sup>, le sous-titre « *Hostilité* » et, au final, « *des inquiétudes* » qui ne correspondent pas tout à fait à des hostilités. Tout semble confus ici : des inquiétudes (au demeurant légitimes et dominantes) sont-elles des « *hostilités* » amenant l'idée que « *les réfugiés ne sont pas les bienvenus* » ?

En ce qui concerne l'expression « *assez large majorité* » qui est associée à « *la population dionysienne* », elle est employée dans une affirmation qui est inexacte pour au moins quatre raisons.

Premièrement, si l'on considère que la population de Saint-Denis-de-Cabanne avoisine 1 300 habitants, qu'environ 500 personnes ont assisté à la réunion du 14 septembre et que l'on peut alors raisonnablement penser que toutes ces personnes n'étaient pas dionysiennes (disons que 80 %, soit 400 personnes l'étaient), alors moins de 30 % de la population globale de Saint-Denis-de-Cabanne était effectivement présente à la réunion. Comment peut-on dès lors parler de « *majorité* » à partir d'un échantillon constitué d'un tiers de la population de la commune rurale ?

Deuxièmement, cette affirmation de l'opinion d'une « *assez large majorité* » associée à « *la population dionysienne* » est également fautive parce que toutes les personnes présentes à la réunion ne se sont pas exprimées, bien au contraire. La majorité est restée silencieuse pour les raisons que nous avons évoquées dans la partie précédente. D'après les témoins qui ont assisté à la réunion, à peine une centaine de personnes se sont exprimées, soit au maximum 20 % de l'assemblée. Peut-on parler

---

18. AMOSSY, Ruth, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris : Éd. Nathan, 1991, 215 p. (voir p. 121).

19. BECKER, Howard S., "la théorie de l'étiquetage", in : BECKER, Howard S., *Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Paris : Éd. Métailié, 1985, 248 p. (voir pp. 201 et suivantes).

de « *majorité* » dans ce cas ? Enfin, en croisant ce pourcentage avec celui obtenu auparavant, nous pouvons en déduire que les intervenants à la réunion d'information représentent 20 % d'une assemblée qui, elle-même, ne constitue que 30 % de la population présente, soit au final... 6 % des Dionysiens... Nous pouvons légitimement remettre en question le choix éditorial du *Pays Roannais* de parler d'une « *majorité* » à partir des interventions de 6 % des habitants.

Troisièmement, partir de l'idée que toutes les personnes qui ont marqué leur opposition à la venue des réfugiés étaient des habitants du village est une erreur. En effet, de nombreux témoins présents lors de la réunion d'information ont constaté que les individus qui ont exprimé la plus grande hostilité avec le plus de virulence, n'étaient pas de Saint-Denis-de-Cabanne. Un groupuscule extrémiste s'est déplacé collectivement pour faire entendre sa voix, mais les personnes qui le composaient n'étaient pas du village. De plus, un nombre considérable de Dionysiens n'ont pas osé faire état ouvertement de leurs prises de position (quand bien même elles étaient défavorables), se réservant stratégiquement une neutralité pour ne pas avoir à regretter une prise de position malencontreuse et se refusant à afficher publiquement leurs idéologies politiques, adoptant un usage de réserve bien répandu dans le milieu rural<sup>20</sup>.

Une quatrième et dernière réserve concerne les dynamiques à l'œuvre dans les réunions publiques. Si l'on se penche sur les personnes présentes à la réunion, beaucoup sont restées silencieuses pour les raisons que nous avons évoquées au fil de notre propos (frustration, peur de représailles, peur de la compromission, peur du jugement, incompréhension, sidération, dégoût, mais aussi stratégie). Cela étant, parmi cette masse silencieuse, de très nombreuses personnes (*a minima* une centaine) sont devenues ensuite bénévoles en faisant partie du comité de citoyens qui a débattu idéologiquement et politiquement dans de riches espaces de parole et qui s'est investi quotidiennement par la suite dans la gestion des réfugiés (logistique, vêtements, ménage, cuisine, cours de langue, loisirs, sports,...) conjointement avec le CAOMI, la structure publique officiellement chargée de l'accueil des jeunes migrants. Ces personnes sont venues à la réunion avec l'idée d'agir favorablement pour accueillir les migrants et elles ont été confortées dans leur démarche. D'autres ont été convaincues de franchir le pas parce qu'elles ont été traumatisées par la teneur des débats et ont décidé qu'il fallait « contrer » cette haine en agissant.

---

20. ELIAS, Norbert, *Logiques de l'exclusion*, Paris : Éd. Fayard, 1997, 279 p. (voir p. 14).

Quoi qu'il en soit, ces publications du *Pays Roannais* ont le mérite de dénigrer tout le monde, « accueillants » comme « accueillis ». Elles stigmatisent une population à qui l'on prête de fausses intentions (« égoïste », « fasciste », « raciste »,...) parce qu'elle refuserait de venir en aide à un groupe humain qui en a besoin. En dépeignant les jeunes migrants devant être accueillis à Saint-Denis-de-Cabanne comme étant potentiellement dangereux, le Pays Roannais jette le discrédit sur ce groupe humain qui sera hébergé dans le village.

### *Une couverture permanente de l'événement*

La fabrication de l'événement, l'invitation de la grande histoire dans les petites, les « choux gras » qui dopent les ventes, sont autant de prétextes pour alimenter en permanence la rédaction du *Pays Roannais*, qui aura constamment braqué son regard à charge pendant toute la période qui va de l'arrivée au départ des réfugiés (soit de septembre 2016 à février 2017). Alors que la presse régionale (notamment *La Tribune* et *Le Progrès*) et la presse nationale (en particulier *Libération*) redoublent de prudence et d'humanité dans la couverture de l'événement, *Le Pays Roannais* s'engouffre sans hésiter dans la brèche et s'érige en *panoptique de Bentham*<sup>21</sup> local. À ce sujet, l'hebdomadaire local égratigne *Libération* dans son édition du 22 décembre 2016 (page 3) :

« Média : Saint-Denis encore dans *Libé*

En fin de semaine dernière, le quotidien national *Libération* a consacré pas moins de deux pages pleines aux réfugiés du centre de la Durie. Le titre de ce dossier était sans équivoque : « À Saint-Denis-de-Cabanne, les migrants font de bons voisins ». Une vision peut-être légèrement trop angélique de la réalité... ».

Aucun fait divers, aucune plainte de voisinage n'ayant été constaté pour étayer ces propos, considérons que cette remarque ironique remettant en cause le fait que les migrants « f[assent] de bons voisins » est à charge et reflète la position du journal. Chaque édition est ainsi l'objet de reportages sur les jeunes migrants. Les numéros 3701, 3703, 3704, 3706, 3710, 3711, 3715, 3716, 3725 comportent tous dans leur une des titres et des photos relatifs au sujet. Entre autres, nous relevons : « *Des réfugiés à Saint-Denis-de-Cabanne* » ; « *Migrants à Saint-Denis-de-Cabanne quelles conséquences ?* » ; « *Soixante réfugiés mineurs arrivés à Saint-Denis* » ; « *Saint-Denis : une douzaine de migrants déjà*

---

21. Le panoptique est un type d'architecture carcérale imaginé par le philosophe Jeremy Bentham et son frère Samuel à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce dispositif est conçu de telle sorte qu'il donne aux détenus le sentiment d'être surveillés constamment, et ce, sans le savoir véritablement, c'est-à-dire à tout moment.

en Angleterre » ; « Les migrants prennent la route » ; « Saint-Denis-de-Cabanne : les migrants s'en vont ». Tous ces articles multiplient les références à une actualité surmédiatisée, l'abondance de propos amenant au mieux la confusion, au pire l'inquiétude chez les lecteurs<sup>22</sup>.

L'exemple le plus flagrant réside dans l'article en date du 9 février 2017, intitulé « Rixe entre un migrant et un vigile » (page 15). L'article commence ainsi : « Lundi 31 mars, dans la soirée, un réfugié mineur d'origine congolaise a donné un coup de couteau de cuisine [...] ». L'article mentionne donc des faits postérieurs à sa date d'édition (nous sommes le 9 février, l'article commence par « lundi 31 mars », date à laquelle tous les réfugiés seront partis (voir *Le Pays Roannais* en date du jeudi 23 février 2017 qui relate le départ des migrants). Il est mentionné « un mineur réfugié d'origine congolaise », information erronée puisqu'il n'y a aucun migrant congolais (ou d'origine congolaise), les nationalités se répartissant comme suit : cinquante Érythréens, quatorze Soudanais, un Gambien et un Afghan. Même en l'absence d'actualités, *Le Pays Roannais* continue d'ouvrir des espaces dédiés à « Des questions qui se posent », et engage, par exemple, la polémique suivante :

« Quid des SDF français ? C'est la question que beaucoup de monde (jusqu'à Jean-Pierre Pernaut dans le journal de 13 heures de TF1) se pose : pourquoi l'État français dépense de l'argent pour nourrir et loger des étrangers alors que des sans-domicile-fixe dorment dehors ? »<sup>23</sup>.

Ce journal n'aura cessé, pendant tout le séjour des jeunes migrants, de mettre en évidence les éventuels problèmes ou faits divers sans chercher par exemple à interroger la centaine de bénévoles mobilisés pour les aider (à l'inverse de *Libération* par exemple). De ce fait, comment lire le stupéfiant article du 13 juillet 2017, intitulé « La nouvelle vie d'H. » et consacré au parcours d'un jeune migrant qui a choisi de s'installer dans la région ? Étant donné que la tonalité de cet article s'inscrit en totale contradiction avec les dizaines d'articles publiés auparavant, faut-il y voir « un article de la rédemption » pour ce journal, quand il s'agit, au final, de conter positivement « la nouvelle vie » d'un jeune réfugié qui a décidé de tenter sa chance dans la région après avoir été l'objet de considérables disqualifications<sup>24</sup> ?

---

22. HOGGART, Richard, *La culture du pauvre*, Paris : Éditions de Minuit, 1970, 420 p. (voir p. 226).

23. Voir l'édition du *Pays Roannais* du 17 novembre 2017, (p. 11).

24. PAUGAUM, Serge, *La disqualification sociale*, Paris : Presses universitaires de France, 1991, 236 p. (voir p. 53).

## Conclusion

Près de cinq ans après la fin du séjour des jeunes migrants de la « jungle de Calais » à Saint-Denis-de-Cabanne, nous pouvons dresser un bilan. Aucun incident ne fut recensé dans le village durant l'intégralité de la durée du séjour des 66 réfugiés. Pas de dépôt de plainte, pas de dégradation, pas d'altercation opposant « accueillants » et « accueillis ». Pas non plus de vol de poules ou de viol de jeunes adolescentes... Les élections n'ont pas été influencées par le séjour des jeunes migrants. En effet, si les chiffres enregistrés par le FN au premier tour de l'élection présidentielle ont progressé entre 2012 et 2017 à Saint-Denis-de-Cabanne (18,42 % et 23,29 %), ceux-ci sont demeurés en deçà du score réalisé par le parti dans le département (21,55 % et 24,08 %), mais légèrement supérieurs aux résultats du à l'échelle nationale (17,9 % et 22,34 %).

En ce qui concerne les élections législatives de 2017, la candidate du FN s'est placée au quatrième rang à Saint-Denis-de-Cabanne, avec 11,78 % des voix, un résultat en-deçà du total de la circonscription, puisqu'elle figure en troisième position avec 15,28 % des suffrages. Récupérer cet événement s'avère être au final un échec pour la candidate frontiste car la fraternisation et la cohabitation avec les migrants auront levé des appréhensions légitimes. La générosité de la population locale, les volontés communes de rapprochement, la gratitude des jeunes réfugiés auront vigoureusement balayé les actes malintentionnés et les divers processus de stigmatisation observés.

La chaîne de solidarité qui s'est constituée aura bien été plus forte : plusieurs centaines de personnes, de toutes générations, de toutes catégories sociales, de tous bords politiques (à l'exception de l'extrême droite, bien évidemment) auront contribué à créer du lien social dans le village et fait émerger un cadre propice à la solidarité. Au final, de notre point de vue, cette population locale aura simplement fait son devoir d'humanité, en soutenant un groupe humain en errance existentielle qui rêve d'un monde meilleur. Aujourd'hui encore, certains des bénévoles impliqués continuent de communiquer, via les réseaux sociaux, avec des jeunes qui ont transité par Saint-Denis-de-Cabanne.